



Reprise des messes – Fête de Pentecôte

Pour faire suite aux décisions gouvernementales, précisées par la Conférence des Évêques de France et les instructions de Mgr Hervé Gosselin, votre Équipe d'Animation Pastorale s'est réunie ce Mercredi 27 Mai pour définir les modalités de la reprise des célébrations dans la Paroisse. A commencer par la fête de Pentecôte.

Fête de Pentecôte 2020 :

Deux messes seront célébrées en l'**Église de Saint-Claud** :

Dimanche 31 Mai à 9h30 et 11h

- Le nombre de places est strictement limité à 72
- Le port du masque est obligatoire pour tous
- Lavage des mains à l'entrée avec solution hydro-alcoolique
- Le service d'accueil vous donnera les consignes pour le bon déroulement de l'office

Jusqu'à nouvel avis, les messes dominicales auront lieu
tous les dimanches à Saint-Claud à 9h30 et 11h